SOCIÉTÉ DES LETTRES, SCIENCES & ARTS DU SAUMUROIS

Saumur, berceau de la Cavalerie

par le Général André GRIBIUS

Notre Société s'est associée aux efforts de la Municipalité pour le maintien du Cadre Noir et l'attribution à notre ville de l'Institut National d'Equitation. Aussi sommes-nous heureux de publier l'étude de notre collègue, le général Gribius, qui a été l'un des meilleurs artisans de cette campagne.

* *

Dernier bastion de la chevalerie, l'Ecole d'Equitation de Saumur a su, depuis plus de deux siècles, conserver à travers les révolutions, les différents régimes et les guerres, une renommée qui a fait sa gloire et sa grandeur.

Le Cadre Noir en est l'âme et sa mission est à la fois de maintenir la tradition de l'Equitation française, consacrée par les deux fameuses reprises de haute école et de sauteurs, et de former aux divers échelons les maîtres d'équitation, hier nécessaires à l'Armée, aujourd'hui et demain indispensables pour la survivance d'un sport qui se développe d'une façon vertigineuse parmi les diverses couches sociales de la population.

Installé au cœur de la cité, avec ses écuries et ses manèges, dont certains datent de 1764, le Cadre Noir fait partie intégrante de Saumur, que les écuyers de cette prestigieuse phalange et les jeunes Cadets ont défendu héroïquement jusqu'au sacrifice suprême, en juin 1940, devant un adversaire qui devait leur témoigner son admiration en leur rendant les honneurs militaires.

Aussi l'annonce d'un éventuel transfert de l'Ecole d'Equitation aux environs de Paris fit-elle l'effet d'une bombe, lorsqu'en novembre dernier le Conseil d'Administration de l'Institut en émit à nouveau l'hypothèse.

Certes, l'Ecole avait déjà connu la menace quand, en 1963, un Ministre des Armées envisagea de vendre à la boucherie neuf cents chevaux militaires sur les mille quatre cents appartenant à l'Ecole, ceux-ci ne se révélant plus utiles en raison de la dissolution de nombreux régiments de cavalerie à la fin de la campagne d'Algérie.

Le Ministère de l'Agriculture, alors dirigé par M. Pisani, sauva de l'hécatombe ces neuf cents chevaux sacrifiés si légèrement. Il les prit en charge et les confia à des Sociétés hippiques nationales à Paris, Fontainebleau, Lyon, Châlons, Abbeville, etc..., pour être mis à la disposition des civils et des militaires fervents d'équitation.

Le Cadre Noir paraissait sauvé, mais la création alors imminente de l'Institut National d'Equitation fit, qu'en 1966, la question du regroupement à Fontainebleau de l'Ecole d'Equitation (Cadre Noir) et du Centre National des Sports Equestres, déjà implanté dans cette ville, se posa à nouveau.

Le 6 février 1965, un point final sembla être mis à ce combat singulier et l'on décida que Saumur conserverait l'Ecole d'Equitation et Fontainebleau la préparation aux épreuves nationales et internationales des concours hippiques.

L'entraînement aux épreuves de dressage et au concours complet restait dans le vague, comme demeuraient bien imprécises et confuses les missions des trois ministères de tutelle (Défense Nationale, Agriculture, Jeunesse et Sports).

En réalité il s'avérait indispensable de simplifier et de regrouper.

C'est l'étude de ces deux problèmes qui à nouveau remit en question le choix d'un lieu d'implantation.

Fontainebleau, Versailles, Compiègne, Saumur?

Poser la question donnait la preuve de la méconnaissance du problème de la part de certains de ceux qui avaient pouvoir de décision.

Fontainebleau, Versailles, Compiègne font désormais partie du domaine parisien. Le choix de l'une de ces villes ne présentait quelque avantage, par sa proximité de Paris, qu'aux « podagres de l'Institut », comme ironisait une jeune élève monitrice dans le questionnaire envoyé aux cinq cent cinqante stagiaires civils déjà passés par Saumur.

Mais l'absence de terrains disponibles, la qualité médiocre des sols, sableux et profonds, l'extension constante du réseau routier bien au-delà d'un rayon de 50 km. de Paris, l'ambiance désastreuse d'un travail effectué dans le brouhaha d'une ville, même de la grande banlieue, se sont trouvés être des arguments décisifs pour rejeter ces solutions.

Et puis surtout Saumur, Capitale historique du Cheval, sous la houlette de son maire, M. Lucien Gautier, entama dès novembre 1969 une campagne vigoureuse pour garder le Cadre et même regrouper à Verrie l'ensemble des activités de l'Institut. L'argumentation de cette campagne se développa selon les thèmes suivants :

- Nécessité de conserver, là où elle existe encore, une tradition maintenue au cours des siècles. Or, Saumur est universellement connu comme le haut lieu de l'Equitation française, au même titre que Vienne et son Ecole espagnole, mis à part que Vienne n'enseigne pas, alors que Saumur a, avant tout, vocation d'instruire et de perfectionner.
- Sur le fait que, bien que séparé de l'Ecole d'Application de l'Arme Blindée et de la Cavalerie, le Cadre Noir dispose encore d'un patrimoine personnel exceptionnel, qu'il s'agisse d'écuries susceptibles d'abriter trois cents chevaux, des deux manèges des Ecuyers et Bossut, d'un champ de course à moins de cent mètres de l'Ecole et surtout du plus fabuleux terrain de cheval qui existe au monde : celui de Verrie, à 5 km. de Saumur, avec ses 250 hectares, ses 400 obstacles et son terrain souple de bruyère permettant de travailler en toute saison. Ajoutons que l'Institut pourra recevoir de l'Armée les 70 hectares de landes de Terrefort reliés aux 250 hectares de Verrie par une propriété libre d'achat de 65 ares, disposant d'un magnifique château autour duquel pourraient se regrouper l'ensemble des installations de l'Institut.
- Enfin, l'économie de Saumur est intimement liée au Cadre Noir et les aides insuffisantes de l'Etat pour son industrialisation, ajoutées au marasme des entreprises traditionnelles (chapelets, médailles, mousseux) et à la reconversion indispensable de nombreux exploitants agricoles nécessite qu'une compensation lui soit accordée en lui donnant l'intégralité des installations de l'Institut national d'Equitation. Même si les emplois nouveaux ainsi créés peuvent paraître modestes, il faut penser à la noria de stagiaires que sa présence à Saumur provoquera, ainsi qu'au développement de toutes les petites industries liées au cheval qui en résultera, orfèvrerie, tailleurs, bottiers, selliers, etc...

Est-il besoin d'ajouter que le facteur éloignement de Paris est inexistant. Les cavaliers ont besoin de grand air, de détente et d'un certain recueillement. Le Saumurois le leur apporte. Enfin, ignore-t-on que Saumur dispose d'un aérodrome avec une piste de 850 mètres goudronnée, d'un by pass, de hangars, qui met Saumur à une heure de vol de Paris et à deux heures par chemin de fer.

Si l'on sait que les collectivités locales ont accordé une aide des deux tiers pour le remboursement des annuités d'emprunt de l'équipement que nécessitera ce regroupement, on ne peut vraiment pas laisser échapper une telle chance.

Non, vraiment, il n'est pas pensable qu'une ville soit privée de l'essentiel de son renom et plongée dans un marasme désolant, et que l'avenir de l'Equitation française soit un trait de plume ainsi compromis, alors que tout est rassemblé à Saumur : la tradition, l'efficacité et l'économie.

. . .

THE REPORT OF THE PARTY OF THE